LISVDHE
Ligue des Sacrifices Volontaires pour les Droits Humains et l'Environnement

Contact : Rutshuru/Rubare. Rue du centre de santé
Maison Carlo-Volpato.
Tél : +243 (0) 994068726
Mail : secretariat.general@lisvdhe.org, Web site: www.lisvdhe.org,





Photos des déplacés internes victimes des affrontements dans le secteur de MIKENO.

EST-CE VERS LE RETOUR PROBABLE DU M23 ?

LE VILLAGE BIKENKE REVEILLE SOUS LES BRUITS DE SES BOTTES. GROUPEMENT DE BWEZA-KISIGARI TERRITOIORE DE RUTSHURU

Ce document retrace tant soit peu les événements militaires qui ont eu lieu depuis le 21 au 23 Juillet à Bikenke dans le Groupement de Bweza et Rugari en territoire de Rutshuru. Il retrace également les sources de l'insécurité et des tensions, mais aussi des conséquences sur la situation des droits de l'homme dans ce contrai.

Belgique : *Rue Alsace-Lorraine 33*
1050-Brussels/Belgium
Tél : ***+32467715272***
Mail : *info@lisvdhe.org, Web site : http://www.lisvdhe.org,*

LISVDHE = Juillet 2020 =

Introduction

Préoccupée par les informations faisant état de graves violations des droits de l'homme, et ce en dépit du lancement des opérations SOKOLA II contre les groupes armés locaux et étrangers, LISVDHE n'a jamais cessé d'exprimer son inquiétude face à la persistance et à l'aggravation de l'insécurité dans le territoire de Rutshuru, plus particulièrement dans les groupements de Tongo/Kanyangiri, Kisigari, Bweza, Busanza et Binza, ainsi que dans le territoire de Lubero et ses environs.

En date du 04 avril 2020, des infiltrations présumées d'éléments de l'armée rwandaise (Rwanda Defence Force – RDF) ont été signalées dans les groupements de Tongo, Kasali, Kanyangili, Kanywero, Kitorotoro et Runzenze, situés le long du Parc national des Virunga, secteur de Tongo. Ces incursions auraient donné lieu à des affrontements opposant ces présumés éléments de la RDF, supposément complices de certaines unités des FARDC, aux FDLR et à leurs alliés Nyatura.

Ces événements ont eu de lourdes conséquences, notamment des attaques ciblant les gardes écologiques du Parc national des Virunga, ainsi que de nombreuses violations des droits de l'homme, parmi lesquelles figurent : pillages et incendies des maisonnettes servant d'abris aux agriculteurs, actes de torture, arrestations arbitraires et détentions illégales de civils, assassinats et blessures par balles. Ces exactions sont attribuées à des hommes armés non identifiés, assimilés tantôt aux groupes armés locaux (Nyatura et Maï-Maï), tantôt aux groupes armés étrangers (FDLR), voire à certains éléments des forces de sécurité locales. L'ensemble de ces violations a été enregistré dans l'espace Tongo–Kibumba.

Par ailleurs, le 21 juillet 2020, à la suite de nombreuses rumeurs et spéculations faisant état d'un probable retour et d'une infiltration de rebelles présumés du M23, lourdement armés, en territoire de Rutshuru — notamment signalés dans la colline de Bikenke, en groupement de Bweza-Kisigari, près de la frontière entre la RDC et le Rwanda, dans la nuit du 22 au 23 juillet 2020 —, il a été confirmé qu'en date du 23 juillet 2020, deux groupes armés locaux, tous deux supposés affiliés aux Nyatura, dénommés CPC et CMC, se sont affrontés.

Ces groupes, opérant au sud du groupement de Rugari, non loin du Parc national des Virunga, seraient commandés par un certain colonel autoproclamé NIYO. Les affrontements ont eu lieu dans les villages de Ndondi, Nyesisi, Ngugo, Ruhanga

et Kikera, en groupement de Rugari, à proximité du mont Mikeno et du site touristique de la réserve des gorilles de Bukima. Ces violences ont provoqué un déplacement massif des populations locales vers les villages environnants, dont une grande partie s'est réfugiée à la paroisse catholique de Rugari. Parmi les déplacés, une personne originaire de Rugari a été grièvement blessée par balle.

S'agissant des groupes CPC et CMC, tous deux actifs à Rugari en territoire de Rutshuru, les informations recueillies par LISVDHE indiquent qu'ils sont issus de la communauté Hutu, mais de clans différents. Le CPC est un mouvement créé par des membres du clan RERA (Barera). Récemment arrivés du Rwanda, ces éléments n'auraient pas encore une longue implantation sur le sol congolais. Ils opèrent dans la partie Est des hautes collines de Rugari et se disent marginalisés par leurs frères Hutu du clan Basinga. À ce titre, ils soutiendraient des thèses favorables au morcellement de la RDC.

Quant au CMC, dirigé par le colonel autoproclamé NIYO, il est localisé dans les brousses de la partie Ouest de Rugari, vers le Parc national des Virunga. Bien qu'également issu de la communauté Hutu, mais du clan Singa (Basinga), ce groupe s'oppose idéologiquement au CPC. Il est composé d'éléments se revendiquant Hutu congolais et se déclarant opposés à toute tentative de scission du territoire national.

Du côté de Bikenke, en groupement de Bweza-Kisigari, des affrontements ont été signalés dans la nuit du 22 juillet 2020 entre les FARDC et des éléments armés s'exprimant en kinyarwanda, vêtus d'uniformes militaires similaires à ceux des commandos FARDC. La population locale a identifié ces combattants comme étant des éléments du M23, en provenance du Rwanda.

LISVDHE poursuit ses recherches et observations à ce sujet. Bien qu'un calme relatif soit actuellement observé dans la zone, il importe de souligner que plusieurs violations des droits de l'homme ont été enregistrées au cours de ces affrontements, notamment à la charge d'éléments des FARDC. À titre illustratif, Monsieur GAKWERERE aurait été gravement torturé par des militaires FARDC pour des motifs non élucidés. En outre, cinq maisons ont été pillées et entièrement vidées de leurs biens, y compris des vivres et non-vivres (téléphones, argent, haricots et autres biens de valeur), par des éléments armés identifiés comme appartenant aux FARDC envoyés en renfort, selon les témoignages concordants des habitants de la localité.

À cet effet, LISVDHE dénonce fermement les incursions des éléments présumés du M23 sur le sol congolais, rendues possibles, selon elle, par l'entremise et la facilitation du Rwanda. Elle condamne également toute manipulation politicienne visant à instrumentaliser la jeunesse dans la formation de groupes armés de résistance.

Par la même occasion, LISVDHE condamne tant les affrontements entre les FARDC et les éléments du M23 à Bikenke, que les combats opposant les deux groupes armés locaux identifiés, dans la mesure où ces incidents replongent une fois de plus des familles de retournés dans des déplacements forcés, aggravent la situation des droits de l'homme et engendrent de nouvelles victimes, notamment par blessures par balles, pillages et actes de torture à l'encontre de paisibles agriculteurs.

Au regard de ce qui précède, et dans le souci de préserver l'image d'une armée républicaine, professionnelle, responsable et disciplinée, LISVDHE recommande :

Au Gouvernement de la République Démocratique du Congo :

- Intensifier les opérations de traque des groupes armés locaux et étrangers jusqu'à leur dernier retranchement, afin que la population civile puisse pleinement bénéficier des fruits de ces opérations.
- Assurer un contrôle strict et effectif des accès au territoire congolais et faire preuve de rigueur dans les procédures d'octroi de la nationalité congolaise ou du statut de réfugié en RDC.
- Compte tenu du caractère doublement répréhensible des actes militaires, appliquer avec rigueur le règlement militaire et ouvrir sans délai des enquêtes permettant l'application stricte du Code pénal militaire à l'encontre des éléments FARDC indisciplinés auteurs de violations des droits de l'homme durant les opérations, ainsi qu'à l'égard des éléments des groupes armés capturés lors des accrochages, leurs actes revêtant un caractère militaire.
- En toutes circonstances, et conformément à son obligation de protection des civils en temps de paix comme en temps de guerre, ouvrir des enquêtes promptes afin d'identifier, au sein des FARDC, les responsables des pillages, tortures et autres abus perpétrés contre la population civile lors de l'attaque menée contre les éléments du M23 à Bikenke.

À la MONUSCO :

- Afin de mieux répondre à son mandat de protection des civils, envisager le déploiement d'éléments de la Brigade d'intervention pour renforcer les FARDC engagées dans la sécurisation de la frontière entre la RDC et le Rwanda, en territoire de Rutshuru.

À la population locale :

- Ne jamais cesser de dénoncer les actes de violence et les violations des droits de l'homme dont elle est victime auprès des autorités compétentes, et réclamer réparation pour les préjudices subis.

Fait à Rutshuru, le 28 juillet 2020

La Direction de LISVDHE